

N° LIMSOPHY

N° SAP

Date de réception:

**DEMANDE DE MODIFICATION D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC**❖ **Enseigne exacte de l'établissement**

Adresse

NPA et localité

Téléphone

Courriel

❖ **Modification(s) envisagée(s)**Modification de l'enseigne<sup>1</sup> :

(nouveau nom)

◆ Ajout de domaine(s) d'activité **avec** impact sur la sécurité alimentaire<sup>2</sup> :

Remise de boissons sans alcool

Remise de boissons alcooliques

Remise de denrées alimentaires préemballées acquises de tiers

Préparation et remise de denrées alimentaires

◆ Ajout de domaine(s) d'activité **sans** impact sur la sécurité alimentaire<sup>3</sup> :

Hôtellerie

Camping

Logement d'hôtes

Nombre de lits / d'emplacements

Places totales (lits)

\*Organisation régulière de danses publiques

Accueil de l'exercice de la prostitution

\*Organisation régulière d'attractions (cabaret)

\*Offre régulière de jeux publics

\*Utilisation régulière de sonorisation

\* = plus de 10 jours par an

Type de sonorisation

Musique de fond

Animation musicale (ex: DJ set, concerts, karaoké)

## ◆ Modification du nombre de places intérieures

Nombre de places actuel

Nombre de places souhaité

Surface totale intérieure (en m<sup>2</sup>)

## ◆ Modification du nombre de places extérieures

Nombre de places actuel

Nombre de places souhaité

Domaine privé

Domaine public

Modification de l'aménagement de la terrasse :

oui

non

❖ **Explications / remarques liées à la demande de modification**

**DOCUMENTS / INFORMATIONS À JOINDRE À LA DEMANDE**

Les indications / précisions requises doivent être directement inscrites dans l'encadré prévu à cet effet, en bas de page 1 du formulaire. Les autres documents cités doivent être joints en accompagnement de la demande de modification.

**<sup>1</sup>Modification de l'enseigne**

- Illustration de la nouvelle enseigne et indication d'un éventuel changement du mode d'affichage (p. ex. autocollant en vitrine ou installation d'une enseigne lumineuse).

**<sup>2</sup>Ajout de domaine(s) d'activité avec impact sur la sécurité alimentaire**

- Documentation d'autocontrôle selon le Guide des bonnes pratiques dans l'hôtellerie et la restauration, adaptée aux nouvelles activités souhaitées.
- Accord écrit du/de la propriétaire du bâtiment.

**<sup>3</sup>Ajout de domaine(s) d'activité sans impact sur la sécurité alimentaire**

- Dans tous les cas : accord écrit du/de la propriétaire du bâtiment.
- **Modification du nombre de places** : nature de la demande (augmentation ou diminution), plan de salle(s) / de terrasse et surface(s) disponible(s) en m<sup>2</sup> pour la disposition des chaises et des tables, nombre de salle(s), nature de l'utilisation (débit, danse, etc.) et nombre de places par salle.

En cas de création d'une terrasse sur le domaine public : copie de l'autorisation communale ou preuve des démarches en cours.

- **Hôtellerie et parahôtellerie** : précision du nombre de chambres, de lits (places individuelles) et le type d'exploitation concernée (hôtel, auberge, camping, chambre d'hôtes, aventure sur la paille, logement de vacances, hébergement collectif, etc.).
- **Organisation régulière de danses publiques** : descriptif de l'organisation envisagée, le lieu où les danses se dérouleront et les spécificités organisationnelles (aménagement, animation musicale, etc.).
- **Organisation régulière d'attractions (cabaret)** : précision de la périodicité des spectacles et des spécificités techniques (locaux, installations, animation musicale, etc.).
- **Offre régulière de jeux publics** : indication du nombre et du type de jeu(x) concerné(s), exploité(s) dans un but lucratif (baby-foot, billard, flipper, bornes Loterie Romande et PMU, escape game, etc.).
- **Utilisation régulière de sonorisation** : précision du nombre d'appareils, du type de matériel utilisé et de la fréquence d'utilisation.
- **Accueil de l'exercice de la prostitution** :  
Lorsque la demande est déposée par une personne physique, elle doit comprendre une copie d'une pièce d'identité, de son titre de séjour si elle n'est pas de nationalité suisse, d'un extrait du casier judiciaire, du certificat AVS et du contrat de bail.

Lorsque la demande est déposée par une personne morale, elle doit au surplus comprendre un extrait du registre du commerce.

**Le/la requérant-e de la modification d'autorisation atteste que les informations fournies sont exactes et complètes.** La personne qui signe doit être habilitée à le faire par l'entité requérante. À défaut, l'autorisation éventuellement délivrée est nulle.

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature du/de la requérant-e \_\_\_\_\_